



A FORMATION À DISTANCE

*ET L'OBTENTION DU **DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES***

1995-2003

ROBERT SAUCIER

SOFAD

Décembre 2006

Présentation

Nous reprenons ici une observation déjà faite à deux reprises par les années antérieures sur ce sujet, de façon à élargir le nombre d'années couvertes. Nous avons fait faire un traitement de données par le système SIFCA (Système d'information sur le financement des effectifs scolaires adultes en formation générale) visant à brosser le portrait de l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES) :

- ◆ ultérieure à la date de la première inscription en formation à distance au secondaire;
- ◆ par des élèves inscrits au moins une fois en formation à distance au secondaire dans les années 1995-1996 à 2002-2003.

Il s'agit de voir quelle est la performance de la formation à distance relativement à la diplomation des élèves, étant entendu que la formation à distance au secondaire n'est pas en soi une institution diplômante, mais plutôt un mode de dispensation favorisant l'accès à la formation et au diplôme en bout de ligne.

La période de huit années observées commence avec le début de l'offre des services à la clientèle en formation à distance dans des établissements des commissions scolaires. Elle se termine en 2002-2003, de façon à donner un maximum de chances aux inscrits tardifs de la dernière année considérée — possiblement inscrits au premier cycle ou lents dans leur cheminement scolaire — de s'être rendus jusqu'au diplôme.

Sont considérés tous les diplômes obtenus inscrits dans SAGE (Système de sanction des études des adultes en formation générale) au moment du traitement de la demande par le personnel du SIFCA, soit en décembre 2006.

Les résultats observés

Un total de 47 155 élèves ont été inscrits au moins une fois en formation à distance. De ce total, 997 n'ont pu être retracés dans SAGE (perte due à un changement de code permanent) et n'ont donc pas été pris en considération, d'où un total résiduel de **47 155** élèves qui se répartissent comme suit :

- 11 762 (24,9 %) avaient un DES préalablement à leur première inscription ;
- 9 101 (19,3 %) n'avaient pas de DES à l'entrée et en ont obtenu un après ;
- 26 292 (56,6 %) n'avaient pas, et n'ont pas eu depuis, de DES.

Le quart des élèves avaient déjà le DES. On peut en déduire que la formation à distance joue un rôle significatif dans le passage des études secondaires aux études collégiales.

Puisque l'idée est ici surtout de vérifier l'obtention ou pas du diplôme, éliminons les élèves qui en avaient déjà un, pour ne plus considérer que ceux qui étaient dans la course à l'obtention, si l'on veut.

Sur un total de 35 393 élèves sans DES à l'inscription :

- **25,7 % (9 101) ont obtenu un diplôme ;**
- 74,3 % (26 292) n'ont pas obtenu un diplôme.

Somme toute, cette clientèle de la formation à distance étant constituée de personnes qui ont passé l'âge de la scolarisation obligatoire sans obtenir le DES, on peut trouver intéressant que la formation à distance ait contribué à ce qu'un peu plus du quart d'entre elles aient finalement obtenu leur diplôme.